

Composition du bureau de l'Assemblée générale ordinaire du 18 mai 2021

La composition du bureau de l'Assemblée générale ordinaire du 18 mai 2021 qui se tiendra à huis clos, sera la suivante :

- M. Lorenzo Bini Smaghi présidera l'Assemblée en qualité de Président du Conseil d'administration ; et
- Mme Corinne Ferrière, représentant Amundi Asset Management S.A. et M. Michael Herskovich, représentant BNP Paribas Asset Management France, assureront les fonctions de scrutateurs.

M. Patrick Suet agira en qualité de Secrétaire du bureau.

L'huissier de justice sera Me Arnaud Fourreau du cabinet Benzaken & Associés.

Cette composition est conforme à l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, au décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 et à la décision du Conseil d'administration du 11 mars 2021. Par cette décision, le Conseil avait :

- (i) désigné le représentant d'Amundi Asset Management S.A en qualité de scrutateur ;
- (ii) acté que l'autre scrutateur serait l'un des dix autres actionnaires disposant du plus grand nombre de droits de vote ou, à défaut d'acceptation de l'un d'eux, le Président du Conseil de Surveillance du fonds communs de placement d'entreprise (FCPE) « Société Générale actionnariat (FONDS E) » ;
- (iii) délégué au Président du Conseil le pouvoir de nommer le deuxième scrutateur conformément aux principes arrêtés ci-dessus ; et
- (iv) prévu que ces éléments fassent l'objet, conformément à l'article 8-1 du décret précité, d'un communiqué de presse publié dès que possible, ce qui fut fait le 12 mars 2021, selon le même format qu'une information réglementée afin d'assurer l'information effective des actionnaires.